

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE  
15 juin 2024

DATE DE CONVOCATION  
10 juin 2024

DATE D’AFFICHAGE  
17 juin 2024

### NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 33

PRESENTS 20

PROCURATION(S) 11

VOTANTS 31

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.  
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **QUINZE JUIN** DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 09H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

**Étaient présents** : MM. LEGO, AVOLLÉ, BALUT, AÏT BABA, MARC, COPLO, NDIAYE, GUILLON, SABIRI.

Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, POUHÉ, DEBOISSY, BATAILLE, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

**Étaient excusés** : MM. COQUELET, GHOUL, LECERF, GRESSENT, GASSA et Mmes LOUBASSOU, TERNISIEN, DELIENCOURT, GÜTH, LEFEBVRE, MANTSOUAKA-MASSALA.

**Étaient absents** : MM. GODEFROY et THIERY.

**Avaient donné pouvoir** : M. COQUELET à M. JAMET, M. GHOUL à Mme BENAMARA, Mme LOUBASSOU à Mme DUVALLET, M. LECERF à Mme ROUSSELIN, M. GRESSENT à M. AVOLLÉ, Mme TERNISIEN à M. BALUT, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, M. GASSA à M. MARC, Mme GÜTH à Mme DORDAIN, Mme LEFEBVRE à M. GUILLON, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à Mme ALTUNTAS.

Mme Jeanne POUHÉ

est nommée Secrétaire à l'ouverture de la séance.

**Assistaient à la séance** :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIERES, ECHARD-GOUBERT, EL QUERDIGHI, ZAPPIA,

### Délibération N°06

#### RENOUVELLEMENT URBAIN – CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE CONFIEE A 3F NORMANVIE POUR L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET ESPACES VERTS DU QUARTIER DU MAIL

M. le Maire expose au Conseil municipal,

Après une opération de démolition livrée en juin 2023, le bailleur 3F Normanvie s'apprête à reconstruire le quartier du Mail. Il y proposera 139 logements : 40 logements collectifs PLS le long de l'avenue des Falaises, 40 logements collectifs PLI le long de la voie Fantastique pour border le nouveau Jardin des Animaux Fantastiques et 39 pavillons en accessions sociales à la propriété en cœur d'îlot. Le quartier sera traversé par une voie verte permettant de relier le Jardin des Animaux Fantastiques aux berges de l'Eure.

La Ville de Val-de-Reuil, compétente sur ses voiries et sur ses espaces verts, est subventionnée par l'Agence Nationale de Renouveau Urbain et la Région Normandie pour la réalisation des rues et espaces publics qui desserviront ce nouveau quartier. Le Maire et pour assurer la cohérence du chantier à venir, la Ville propose de transférer sa maîtrise d'ouvrage au bailleur 3F Normanvie. Le bailleur et la Ville établissent

ainsi un partenariat qui permettra de sélectionner ensemble, et par concours, une maîtrise d'œuvre, architecte et paysagiste, en charge de l'ensemble de l'aménagement et de la mise en œuvre du chantier. Le bailleur et la Ville restent respectivement en charge des dépenses qui relèvent de leurs compétences.

**Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal, après en avoir délibéré**

**A l'unanimité**

- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage confiée par la Ville à 3F Normandie pour l'aménagement des voiries et espaces verts du quartier du Mail et ses éventuels avenants.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,  
Et ont les membres signé au registre après lecture.

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**Marc-Antoine JAMET**

